



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/11/14

Reçu en Préfecture le : 25/11/14
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 24 novembre 2014
D - 2014/594**

Aujourd'hui 24 novembre 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,
Monsieur Marik FETOUH (présent jusqu'à 17h00), Madame Nathalie DELATTRE (présente jusqu'à 16h00), Madame Mylène VILLANOVE (présente jusqu'à 17h00), Monsieur Vincent FELTESSE (présent à partir de 15h45)

Excusés :

Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE

Clôture des programmations financières du Projet Social et du Conseil de Développement Social.

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Durant le mandat précédent le Projet social a constitué, avec l'Agenda 21 et le Projet urbain, un des trois piliers de l'action municipale.

Deux lignes de financements distinctes ont permis d'accompagner l'émergence et la concrétisation de projets très divers :

1 / Les financements liés au Conseil de développement social

Depuis 2008, les financements alloués au titre du Conseil de développement social, comportant notamment des représentants de la Ville, du Conseil Général et de la CAF, ont permis, au fil des années de financer des actions participatives, souvent co-construites avec des habitants à l'échelle de leur quartier, notamment au travers des Ateliers de développement social local (ADSL).

2 / Les financements liés au Projet social

Depuis 2010, en complément des moyens mobilisés structurellement par les services municipaux, le Projet social a permis de libérer des crédits spécifiques dédiés à l'émergence et à l'expérimentation d'actions.

Les financements ont pu accompagner le développement d'actions nouvelles, voire l'émergence de nouveaux acteurs.

Ces deux démarches complémentaires ont favorisé la transversalité de l'approche sociale, les démarches participatives et l'émergence de nouveaux projets. Ces évolutions, toujours en cours, sont désormais constitutives d'un socle.

Dans ces deux dynamiques, la Ville est soutenue techniquement et financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Gironde à travers la Convention Territoriale Globale (CTG).

A l'occasion du « Grand Débat », le Forum de la cohésion sociale et territoriale du samedi 22 novembre 2014, nous venons de lancer la construction du Pacte de cohésion sociale et territoriale.

Nous nous inscrivons dans la continuité de la dynamique du Projet social mais nous sommes aussi porteurs d'une nouvelle ambition.

Le Pacte de cohésion sociale et territoriale doit offrir à nos partenaires plus de lisibilité, plus d'efficacité et doit nous permettre de tendre collectivement vers l'innovation.

Dans ce cadre, nous vous proposons de fusionner les deux lignes de financement Conseil de développement social et Projet social en une seule ligne désormais dédiée à l'innovation sociale et territoriale.

Le lancement de cet appel à projet innovation sociale et territoriale fera l'objet d'une délibération lors du Conseil municipal de décembre. Géré par la Direction du développement social urbain, cet appel à projet sera en parfaite cohérence et complémentaire du futur appel à projet du contrat de ville. Nous lancerons simultanément les deux appels à projets : celui lié à l'innovation sociale et territoriale (lui-même issu de la fusion des financements Conseil de développement social et Projet social) et celui du contrat de ville.

En effet, ne connaissant pas encore les montants de l'enveloppe dédiée au contrat de ville par l'Etat à ce jour, nous vous proposerons le lancement synchronisé en décembre prochain.

Dans ce cadre général, nous vous présentons les dernières programmations financières liées au Projet social et au Conseil de développement social.

Les tableaux ci-joints présentent les cofinancements de la ville et de la CAF apportés sur :

- des actions développées dans le cadre d'ADSL ou d'initiatives citoyennes pour le Conseil de développement social,
- des projets concrets contribuant à des actions du Projet social pour le Projet Social.

Le montant total de la deuxième programmation 2014 du Conseil de développement social s'élève à 9 200 € de subventions.

Le montant total de la deuxième programmation 2014 du Projet social s'élève à 74 550 € dont 42 000 € de subventions.

C'est pourquoi, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

Pour le Conseil Développement Social :

- à attribuer, au titre de la programmation Conseil de développement social 2014, aux organismes cités sur le tableau ci-joint les sommes d'un montant de : 9 200 € sur l'opération P0730001, compte 6574, fonction 523,

- à procéder à l'encaissement de 6 200 € correspondant à la participation de la CAF au titre du financement du Conseil de développement social sur l'opération P0730001, compte 7478.

Pour le Projet social

- à attribuer, au titre de la programmation Projet social 2014, aux organismes cités sur le tableau ci-joint les sommes d'un montant de 43 625 € pour la part Ville et de 30 925 € au titre de la Convention Territoriale Globale 2014 (CAF).

Ces sommes seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2014, à savoir :

- . pour les subventions, sur l'opération P0730002, compte 6574, fonction 61.
- . pour les prestations, sur l'opération P0730002, compte 6228, fonction 61.

- à procéder à l'encaissement de la participation de la CAF au titre du financement du 3^{ème} Projet social sur l'opération P0730002, compte 7478.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 novembre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Alexandra SIARRI

2ème programmation Conseil de Développement Social 2014			
Intitulé du projet	Porteur de projet	Subventions CDS	
		Part Ville	Part CTG
Atelier Moderne Bricolage	Compagnons Bâisseurs Aquitaine	2 000 €	2 000 €
Jardin partagé Noviciat	Friche and cheap	(32 000 DPJR)	4 200 €
Hébergement bénévole de demandeurs d'asile	Welcome Bordeaux	1 000 €	
	Total	3 000 €	6 200 €
	Total Général	9 200 €	

2eme programmation Projet Social 2014						
Intitulé projet	Service référent	Porteur de projet	Prestations Projet Social		Subventions Projet Social	
			part Ville	part CAF	part Ville	part CAF
Observatoire bordelais de l'Egalité	Mission diversité	prestataires à définir par procédure marché	3 700 €			
guide lutte contre les discriminations	Mission diversité	prestataires à définir par procédure marché	2 500 €			
Accompagnement des jeunes rejetés de leur milieu familial en raison de leur orientation sexuelle	Mission diversité	Association Nationale Le Refuge			2 000 €	
Projet Boxe	Mission diversité	LICRA			2 000 €	
Concertation Education	Direction éducation	prestataires à définir par procédure marché		7 500 €		
Guide accès santé	DDSU / CCAS	prestataires à définir par procédure marché	2 500 €	2 500 €		
Accompagnement éducatif collégiens allophones	DDSU	Aroeven			(10 000 DDSU)	5 000 €
GIP Médiation	DDSU	GIP Bordeaux Médiation			5 000 €	5 000 €
Médiation - écrivain public	DDSU	Defi			(4 000 DDSU)	2 000 €
Refonte guide petite enfance + forum petite enfance	Direction Petite Enfance Familles	prestataires à définir par procédure marché	1 500 €	5 500 €		
Tremplin rock	DGAC	Parallèle Attitude Difusion (PAD)			4 000 €	
Projet global association	DDSU	Yakafaucon			12 000 €	
Conciergerie solidaire	DDSU	SARL Club Services 33			5 000 €	
Social Kino session	DGVSC	Kino session	2 500 €	2 500 €		
Théâtre Forum sur le bénévolat	DGVSC	compagnie DIGAME	925 €	925 €		
			13 625,00 €	18 925,00 €	30 000,00 €	12 000,00 €
			32 550,00 €		42 000,00 €	

TOTAL PART VILLE	43 625,00 €
TOTAL PART CAF	30 925,00 €
TOTAL GENERAL	74 550,00 €